

**Unité spécialisée Les Mimosas
Complément au Livret d'Accueil
Ehpad la Charmille**

Ce document, spécifique à l'unité sécurisée, vient en complément du livret d'accueil de l'établissement Ehpad La Charmille, remis au résident ou à sa famille.

Le projet de soin de l'unité : bien être corporel et psychique

Conformément aux dispositions réglementaires, les missions de l'unité sont :

- Garantir une prise en charge adaptée, spécifique et individualisée,
- Accompagner le parcours pathologique de personnes présentant une déambulation avec risques de fugues, des troubles du comportement, des conduites d'auto-agressivité, des complications s'inscrivant dans un diagnostic de démence.

Le service est conçu pour accompagner 12 personnes et permettre leur déambulation en sécurité. L'admission à l'unité n'est pas définitive : si le risque de déambulation et de fugue disparaît, le résident sera accueilli à l'Ehpad.

Les admissions concernent les personnes résidentes de l'établissement ou venant de l'extérieur. Elles sont prononcées par la Commission d'admission suivant le même protocole strict pour l'ensemble de l'établissement.

L'action des soignants aura pour objectif de permettre un accueil de qualité pour faciliter l'acceptation de l'institutionnalisation et par la suite accompagner les résidents dans l'évolution inéluctable de la maladie, tant qu'ils sont valides.

- Maintenir l'autonomie des résidents, les accompagner dans les gestes de la vie quotidienne
- Favoriser une alimentation équilibrée qui produise du plaisir
- Respecter le rythme de vie des résidents (sommeil, toilette, repas...)
- Favoriser la convivialité, les échanges interpersonnels (y compris manifestation d'affection)
- Donner des repères spatio-temporels
- Stimuler les capacités cognitives et motrices restantes et éviter les mises en échec

Un principe essentiel : le respect du rythme de vie de chaque résident au cours de la journée.

- **Réveil spontané** (jusqu'à 10h00 afin que le rythme jour/nuit ne soit pas impacté).
- **Sieste** : une sieste peut être proposée pour les résidents qui en éprouvent le besoin, soit en chambre soit en fauteuil dans la salle commune.
- **Coucher** : il est proposé dès que la personne montre des signes de fatigue, de sommeil. Les résidents sont préparés au coucher entre 19h30 et 21h00 environ, et couchés selon leur convenance. Ils peuvent ainsi **choisir de rejoindre leur lit selon leur besoin**. On veillera ainsi à les aider à conserver un rythme jour-nuit le plus longtemps possible.

- **Soins corporels** : chaque soin est réalisé selon le rythme et la disponibilité des résidents, les horaires sont indicatifs mais les soins d'hygiène peuvent être pratiqués à tout moment (selon disponibilité des agents). Ainsi si une personne refuse la toilette proposée le matin, elle pourra l'accepter éventuellement plus tard dans la journée, et le soin sera adapté à ce qu'elle accepte (douche ou toilette restreinte).
- **Alimentation** : l'alimentation doit participer à l'objectif de qualité de vie des résidents (séquence plaisir, stimulation des sens) tout autant qu'aux objectifs de santé (risque important de dénutrition). **Aucun régime contraignant n'est prévu dans l'unité sécurisée** (sans sucre, sans sel...), les quantités et aliments seront toutefois adaptés à la situation de chacun. On veillera par exemple à ce qu'un résident diabétique consomme des aliments sucrés en quantités modérées mais sans distinction de régime. Une personne qui a tendance à l'anorexie, se verra proposer des petites quantités plus fréquentes dans la journée...

Le repas est vécu comme un moment convivial, où le rythme et le goût de chacun est respecté. Les agents de soins participent à ce repas, pour aider et stimuler si besoin. La vaisselle et la texture seront adaptées aux capacités de chacun (troubles de la mastication, de la déglutition, perte motrice ou de coordination des gestes). Si nécessaire, un repas adapté sera proposé aux personnes qui ne parviennent à s'alimenter qu'avec les mains afin de préserver l'autonomie restante.

Cet accompagnement quotidien nécessite **une bienveillance** permanente et fait appel à **des savoir-faire et des savoir-être spécifiques** destinés à prévenir les troubles du comportement.

Volet Bien-être corporel : les actions proposées

- **Toilette relationnelle** : un moment d'échange privilégié, selon une méthode adaptée aux troubles cognitifs
- **Soins socio-esthétiques** : coiffure, maquillage, vernis à ongle...
- **Toucher-massage** des mains, pieds, nuque...
- **Gymnastique douce et jeux de ballons**
- **Snoezelen** : stimulation sensorielle et détente

Volet Bien-être psychique : des activités adaptées à chacun

Chaque activité est proposée au résident et adaptée selon sa capacité du moment à participer. L'objectif de toute activité est le maintien des aptitudes, la stimulation, la prévention des troubles du comportement ou de l'humeur (angoisse, agressivité, tristesse...)

Le principe est de proposer les activités dans une attitude bienveillante et encourageante sans exigence inadaptée sur la qualité de la réalisation, et de veiller à ne jamais mettre les personnes en difficulté ou échec.

Exemple des activités proposées :

- **Actes de la vie quotidienne permettant de** maintenir la coordination, les repères dans le temps, le sentiment d'utilité et l'estime de soi : mettre le couvert, débarrasser, faire la vaisselle, plier du linge, arroser les plantations...
- **Pâtisserie** : confection quotidienne d'un dessert en vue de la collation du lendemain
- **Jardinage** dans les bacs à hauteur disposés à l'extérieur
- **Activités manuelles** : découpage, coloriage, peinture, tricot...

- **Jeux** : loto, scrabble, dominos...
- **Musique** : Ecoute de musique avec présentation des artistes (CD) et chansons pour un travail de la mémoire, et le plaisir de la musique ; animation par un musicien lors des séances à l'Ehpad (environ 1 fois/mois), et danse pour ceux qui le souhaitent et le peuvent
- **Télévision** : choix des émissions de TV permettant aux résidents de se situer dans le temps (informations), d'être stimulés (jeux de lettres, de chiffres, de culture générale), de se détendre (musique, reportages, fictions...), de se préparer au sommeil le soir.
- **Lecture** : réalisée par les agents ou par les résidents eux-mêmes, la lecture du journal, de livres de contes ou autre, un support d'échanges, de stimulation de la mémoire, de l'imagination...
- **Soin au chat** (zoothérapie) : L'accueil d'une petite chatte dans l'unité (choisie pour son calme, sa douceur), permet aux résidents de bénéficier de l'effet détente procuré par les caresses et le ronronnement, de créer un lien affectif avec l'animal, de se sentir utile (soins), de provoquer des échanges entre les personnes, de réveiller des souvenirs ...
- **Atelier de stimulation cognitive** réalisé par la psychologue

Fonctionnement de l'unité, quelques données pratiques

Lien familial et visites

Il est essentiel que la famille garde une place privilégiée auprès des résidents, car elle représente un repère important. Elle est celle qui connaît le mieux la personne, et peut indiquer ses goûts, ses habitudes, son histoire et permettre ainsi une personnalisation de la prise en charge.

La famille est donc bienvenue à l'unité : elle permet une stimulation de la mémoire affective, par l'écoute, la tendresse, le soutien, le goût.

D'autre part, tous les éléments de l'histoire de vie des résidents, que la famille veut porter à la connaissance des soignants, sont appréciés et pris en compte car ils peuvent permettre une meilleure compréhension de la personne et éventuellement une prévention des troubles du comportement.

Les horaires de visite :

Ils sont libres, mais il est préférable de rendre visite aux résidents l'après-midi, entre 14h et 17h00.

Les horaires d'appel :

Vous pouvez appeler afin de prendre des nouvelles des résidents et éventuellement leur parler de préférence entre 13h30 et 17h.

Le trousseau

Les difficultés motrices liées à la démence entraînent des risques accrus de salissure des vêtements lors de la prise des repas. **Il est donc nécessaire de disposer d'un trousseau adapté et suffisant pour un change quotidien pendant au moins 7 jours.**

Projet de personnalisé

Chaque résident est évalué à l'entrée dans le service, concernant son niveau de troubles du comportement. Cette évaluation, faite conjointement avec un psychologue et les agents de soin, permet de mesurer le retentissement sur le quotidien de la démence qui implique son placement en unité sécurisée.

Pour chaque résident un projet personnalisé de prise en soin est rédigé, qui comprend des éléments de présentation de la personne (histoire de vie, éléments remarquables), le plan de soin (habitudes, soins personnalisés) et les axes principaux de l'animation adaptés à ses besoins et capacités (exemple : actions visant à favoriser l'estime de soi, à diminuer l'angoisse, stimulation sensorielle, alimentation plaisir...). Ce projet est régulièrement revu et ajusté en fonction de l'évolution des aptitudes de chacun.